

**Affichage : le 15/11/2024**

<p style="text-align: center;"><b>COMMISSION JURIDIQUE COUPES SENIORS RÉUNION DU 13/11/2024</b></p>
---

**Présents :** Mme B. GOSSET, MM. DEHONDT R, J.M HENON, H LANNOY

Les personnes membres de la commission ayant une appartenance à un club cité dans ce PV n'ont pris part aux délibérations, ni aux décisions.

**Journée du 10/11/2024**

**Coupe Féminine Bay Voyages**

29834084 ST TRICAT As A – WATTEN Cs A : Forfait de ST TRICAT As (mail du club). Homologué : ST TRICAT As A 0 – WATTEN Cs A 3 par forfait. Amende minorée de 20 euros à ST TRICAT.

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain de la notification officielle de la décision contestée (voir procédure article 152 des règlements généraux du District).

Le Président

JM HENON